

ALLAITEMENT

MÈRES ET NOURRICES

CONFÉRENCE

FAITE A L'EXPOSITION D'HYGIÈNE DE L'ENFANCE

Le 7 Juillet 1887

PAR LE

Docteur DEGOIX

Officier d'Académie
Rédacteur en chef du *Petit Médecin*

Le sort d'un enfant est
toujours l'ouvrage de sa
mère. N.

PARIS

DUBUISSON et C^o, IMPRIMEUR BREVETÉ

5, RUE COQ-HÉRON, 5

—
1887

*Degoix Casimir
Allaitement.*



McGill



Osler
Library

Montreal

ALLAITEMENT

MÈRES ET NOURRICES

CONFÉRENCE

FAITE A L'EXPOSITION D'HYGIÈNE DE L'ENFANCE

Le 7 Juillet 1887

PAR LE

Docteur DEGOIX

Officier d'Académie
Rédacteur en chef du *Petit Médecin*

Le sort d'un enfant est
toujours l'ouvrage de sa
mère. N.

PARIS

DUBUISSON et C^o, IMPRIMEUR BREVETÉ

5, RUE COQ-HÉRON, 5

1887

1176967

A Madame MARIE LAURENT

Directrice de l'Orphelinat des Arts

EN SOUVENIR DE SON GRACIEUX CONCOURS

A L'EXPOSITION D'HYGIÈNE DE L'ENFANCE



ALLAITEMENT

MÈRES ET NOURRICES

CONFÉRENCE

FAITE A L'EXPOSITION D'HYGIÈNE DE L'ENFANCE

Le 7 Juillet 1887

MESDAMES,

Je vous avoue sans détours que moi, homme et médecin de la fin du XIX^e siècle, je ne suis pas peu surpris d'avoir à parler ici à des femmes de cette même fin du XIX^e siècle, de l'allaitement de l'enfant par sa mère. Qu'il faille encore revenir et revenir avec une nouvelle insistance sur une vérité surabondamment démontrée, c'est ce qui me confond, c'est aussi ce qui m'inquiète. Comme médecin, Mesdames, il ne me serait pas difficile d'instruire votre procès, mais je suis homme aussi,

et, comme tel, je fais appel à toute mon indulgence pour ne vous condamner qu'avec de nombreuses, hélas ! et trop naturelles restrictions.

L'allaitement de l'enfant par sa mère est un des soucis de notre époque qui a d'ailleurs plus d'une raison pour discuter au grand jour cette question et lui donner toute l'étendue, toute la publicité qu'elle comporte. Cette conférence ne sera donc pas inutile si elle a eu pour résultat d'ouvrir les yeux à quelques femmes qui ont sevré leurs enfants de leur nourriture la plus naturelle, et qui se sont sevrées elles-mêmes des plus délicieuses satisfactions que puisse donner, après de longues angoisses, après des douleurs sans nom, la maternité enfin victorieuse et joyeusement épanouie dans toute sa plénitude.

Est-il bien nécessaire, Mesdames, de ressusciter ici tous les prétextes que vous mettez en avant pour esquiver, si le mot ne vous paraît trop léger, le premier et le plus sacré de tous vos devoirs ? De ces prétextes, il en est que je relève sévèrement, et je veux le faire avec toutes les

délicatesses auxquelles vous avez droit ; il en est d'autres que je réproouve absolument et je me ferai une loi de les constater, certain que vous serez avec moi dans cette répartition à la fois pénible et douce du blâme et de l'éloge.

Beaucoup d'entre vous, Mesdames, la plupart, peut-être, ignorent ce que furent les mères des temps anciens ; permettez-moi de vous en citer quelques nobles et salutaires exemples.

A Sparte, une loi portait que tout homme qui passerait devant une femme allaitant son enfant serait tenu de la saluer.

Dans la Rome antique, nous retrouvons ce respect pour la mère de famille : c'était le temps des Cornélie et des Aurelia qui donnèrent à la République les Gracques et César ; c'était aussi le temps où le peuple exigeait du préteur la grâce de cette prisonnière condamnée à mourir de faim dans un cachot, et que sa fille Terentia nourrissait de son lait chaque fois qu'elle venait la visiter. A cette époque, l'allaitement et l'éducation maternels firent des prodiges, et les hommes de cette généra-

tion qui avaient appris, en suçant le lait de leur mère, les sentiments généreux et libres, honorèrent leur pays par leurs talents, leurs vertus et leurs exploits. Le fils savait ce qu'il devait à sa mère, et l'exemple de Coriolan cédant aux larmes de Véturiè, alors qu'il était resté inflexible aux prières de la députation des consulaires et des sénateurs, montre combien était développé l'amour filial chez ces héros.

Mais avec le luxe, ce précurseur du déclin des nations, on voit les femmes romaines s'affranchir des devoirs de la maternité et confier leurs enfants à des mercenaires. Peu à peu l'allaitement maternel est délaissé ; les plébéiennes elles-mêmes, trop pauvres pour acheter une nourrice, comme le font les praticiennes, louent quelque Gauloise ou quelque Samnite trafiquant de son lait. La mère ne présidant plus à l'éducation de son fils, l'autorité paternelle disparaît, la licence se glisse dans la famille, puis dans l'Etat. C'en est fait de la puissance romaine, elle ne se relèvera plus.

Eh bien, aujourd'hui comme au siècle d'Auguste, l'allaitement maternel semble

une charge que la mère ne veut pas supporter. On raconte que Jules César, à son retour des Gaules, s'indignait de voir les patriciennes se promener dans la voie Appienne avec des petits chiens blancs sur les bras, et, les apostrophant, demandait à ces Romaines si elles n'avaient plus comme autrefois d'enfants à nourrir. Est-ce que la même question ne pourrait pas se poser chez nous à toutes ces désœuvrées que nous rencontrons à chaque pas sur les promenades publiques, qui sont mères et dont on ne voit jamais les enfants ? Elles sont nombreuses ; pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous promener à l'heure du soleil dans les squares de Paris, essayez d'y compter les nourrices qui donnent le sein à des nouveau-nés : Autant de mères qui n'allaitent point. Parmi celles-ci, il en est certainement qui peuvent invoquer des raisons plausibles, mais combien en est-il qui ne peuvent alléguer les mêmes excuses et qui abandonnent de gaieté de cœur leur progéniture à la première femme salariée qui leur tombe sous la main !

De gaieté de cœur, ai-je dit ? Et j'ai pu

prononcer ce mot devant des mères ! Ah ! Mesdames, si j'ai tenu un pareil propos, c'est que je me suis condamné à ne reculer devant aucune vérité, c'est que le sujet que j'ai abordé ne me permet aucune faiblesse, aucune transaction, aucun compromis. Oui, j'en conviens, il en est parmi vous que les devoirs trop multipliés de la famille et les indiscutables exigences sociales arrêtent dans la libre expansion de leurs intimes sentiments maternels. Ai-je besoin ici, Mesdames, de m'appesantir sur des nécessités que vous connaissez aussi bien, pour ne pas dire mieux que moi, que vous subissez malgré vous, que vous impose la terrible lutte pour la vie journalière et qui font de vous, à contre-cœur, des mères par «à peu près» ? Non, je ne veux pas insister sur ce côté douloureux qui nous ramènerait à des considérations sociales dont l'examen et la discussion ne troubleraient que trop cette réunion de famille. Bien qu'il y ait des problèmes devant lesquels l'homme de science ne doive pas trembler, il en est aussi devant lesquels le silence est de rigueur, parce que les effleurer seule-

ment soulève trop d'âpres rancunes, réveille trop de souffrances et engage trop de responsabilités.

Nous avons tout à l'heure rendu justice à des époques lointaines, ne soyons pas non plus sans indulgence pour la nôtre. Elle a ses défauts comme elle a ses qualités. Les bonnes mères ne sont pas rares chez nous, et s'il y a des femmes qui oublient leurs devoirs, il y en a d'autres qui ne sont pas bonnes mères parce qu'elles ne peuvent pas l'être, qu'elles n'ont pas le droit de l'être. Constatation navrante, mais profondément juste et nécessaire.

Et c'est ici, Mesdames, que vient naturellement se placer sur mes lèvres ce mot : la *nourrice*. Car enfin, il faut bien le dire, si vous ne voulez ou ne pouvez l'allaiter vous-même, cet enfant qui vient de vous, qui a si longtemps fait partie de vous-même, qui vous a pour ainsi dire retranchées d'une vie de plaisirs ou de jouissances particulières, cet enfant, qui une fois installé en vous, vous a dit : « Tu es à moi, tu m'appartiens » ; cet être enfin qui fut cause de tant d'amertumes secrètes com-

pensées par tant de bonheur intime, ce sang de votre sang, cette chair de votre chair, il va vous falloir le livrer à une nourrice, à une étrangère, à une femme que vous ne connaissez pas, que vous introduisez chez vous et qui sera inévitablement la mère de votre fils ou de votre fille. Et sous vos yeux, à chaque heure, à chaque minute cette femme que vous avez payée pour cette tâche (car c'est pour elle une tâche) vous volera votre enfant, recueillera chacun de ses sourires, vous remplacera dans cette jeune âme en train d'éclorre, incessamment se substituera à vous, et vous rendra je ne sais quel sujet d'inconsciente mais hostile observation pour des yeux où vous devriez vous reconnaître tout entières et d'où vous êtes absentes, vous seules dont ils devraient refléter le sourire heureux et l'âme débordant de tendresse !

Mais cette femme à laquelle vous avez fait, pour ainsi dire, l'abandon de vos droits, oseriez-vous lui adresser un reproche ? Oublieriez-vous que pour en faire la nourrice de votre fils vous l'avez elle-même ravie à son enfant ?

Laissez-moi, Mésdames, vous raconter un trait qui m'est personnel. Je vis un jour venir à mon cabinet une femme très frêle, très malade et profondément triste : « Docteur, dit-elle, voici mon enfant, j'ai voulu être bonne mère, j'ai essayé de le nourrir, mais je ne peux plus, je ne peux plus. » La pauvre femme avait donné à l'être sorti de ses entrailles tout son lait, tout son sang, presque toute sa vie. « Si je continue à lui donner le sein, je sens que je mourrai et je ne veux pas mourir, me dit-elle à voix basse (car cette voix n'était plus qu'un souffle), je veux vivre pour lui ». L'enfant était robuste et souriait, épanoui dans la fleur de sa jeune santé. Que faire ? Elle me demandait de l'accompagner dans une de ces maisons où on loue des nourrices. Vous ferai-je la description d'un de ces bureaux de placement que vous connaissez, hélas, presque toutes ? C'était propre, et c'est tout ce que je peux en dire. Cette dame que j'accompagnais, avisa dans un coin une jeune campagnarde qui donnait le sein à son enfant. Un magnifique poupon, une jeune, toute jeune mère, fraîche

et rose, d'un sang riche et vermeil. « Voilà, dit-elle, la femme à laquelle je voudrais donner mon enfant. » Le lait, cela ne faisait pas un doute, était d'excellente qualité, et la jeune femme avait une de ces physionomies qui préviennent tout de suite en leur faveur. Cette nourrice nous suivit. Au moment où nous allions sortir de la salle, son enfant qu'elle avait laissé aux bras d'une autre femme, jeta un petit cri. Elle se retourna, toute pâle, mais se mordit les lèvres, essuya une larme et monta en voiture.

Vous devinez, Mesdames, ce qui se passait en ce moment dans le cœur de cette mère. Devinez-vous aussi ce qui serait arrivé si elle n'avait écouté que son premier mouvement? Recomposez-vous vous-même tout ce drame que je ne peux qu'esquisser devant vous. Mais là-bas, au fond de la campagne ingrate, il y a une chaumière, d'autres enfants, un mari sans travail, il faut nourrir tout ce monde, et c'est le pauvre abandonné qui va payer pour tous, ce sera l'innocente victime, et la victime sera double, car la mère ne s'est-elle pas aussi sacrifiée? Et votre

enfant vivra de ces sacrifices, il vivra, non pas tant dans ce cas que je cite et qui est pour ainsi dire fatal, que dans bien d'autres circonstances moins inéluctables, de ces douleurs paysannes étouffées sous votre égoïsme de citadines.

Car, une fois pour toutes, il n'est pas vrai, pour vous qui pouvez nourrir, que l'allaitement détruit la pureté de vos formes et puisse altérer votre beauté. Permettez-moi de vous citer ici une page très éloquente de mon ami et collègue le D^r Monin qui, mieux que je ne pourrais le faire, préconise les avantages de l'allaitement maternel.

« Tous ceux qui tiennent une plume, et c'est le D^r Monin qui parle, devraient avoir à cœur d'encourager l'allaitement maternel, de soutenir la fille-mère dans ce but, de convaincre et de convertir l'épouse des classes riches. C'est le plus sûr moyen d'exalter la patrie française et d'empêcher des revendications sociales. Car il ne faut pas oublier que la mère qui n'allait pas son enfant compromet non seulement ce petit être, mais encore l'enfant arraché à la nourrice mercenaire, et

par conséquent aux entrailles mêmes de la nation.

» Mais l'allaitement n'est pas seulement utile à l'enfant, il l'est aussi à la mère. Cette fonction est indispensable à l'équilibre de la santé chez elle : elle régularise la puerpuéralité, supprime la fièvre de lait et détourne par le dérivatif mammaire, les matériaux de la fièvre et des inflammations qui atteignent si souvent l'accouchée : « Le sang, a dit notre vieil Ambroise Paré, monte aux mamelles, et se convertit en laict, qui n'est que sang blanchi, lequel l'enfant tette jour et nuict. » Il y a fort peu de contre-indications à l'allaitement maternel, à part les vices de conformation du sein, et les diathèses graves (scrofule, tuberculose, etc.) il y peu d'états morbides qui empêchent la mère de nourrir ; malheureusement, l'habitude héréditaire dans certaines familles de confier son enfant à des mains étrangères, tarit souvent les mamelles de la mère, qui a d'avance arrêté, d'ailleurs, la volonté ferme de ne pas allaiter son enfant.

» Le grand argument des femmes contre

la lactation, est qu'il leur faut renoncer à leurs habitudes mondaines et aux émotions variées de la vie moderne. Mais les émotions de l'allaitement sont bien meilleures pour elles et bien plus douces. Parfois, la femme craint que l'allaitement ne vienne détruire sa jeunesse et sa beauté; qu'elle lise les mœurs des Géorgiennes, qui allaitent de nombreux enfants et sont pourtant à quarante ans, bien plus belles et bien plus fraîches que nos Parisiennes! Dans ces pays primitifs, la femme n'est considérée comme mère et n'a droit à ce titre glorieux que si elle a allaité son enfant, jusqu'à ce que la dentition de celui-ci soit achevée.

» D'autres fois, la mère dit ne pouvoir nourrir parce qu'elle est nerveuse, anémique, qu'elle souffre de l'estomac, etc. Le docteur Blache cite des femmes de ce genre qu'il a décidées à allaiter, et qui ne se sont jamais si bien portées que pendant leur période de lactation. C'est que précisément les causes de l'anémie, de la dyspepsie et du nervosisme tiennent en grande partie, comme nos lecteurs le savent bien, à la *malaria* des villes; c'est

que le sommeil, le bon appétit, l'absence de fatigues mondaines et d'émotions de mauvais aloi, toutes conditions nécessitées par la pratique de la lactation, ainsi que ce rire des enfants que la nature semble avoir fait, comme l'a dit le poète, « pour les larmes des mères », sont précisément les indications hygiéniques et morales rêvées par le médecin pour guérir ces états morbides qui empoisonnent l'existence de la femme et raccourcissent bien souvent sa vie. »

Ce sont là, Mesdames, des détails techniques qui ont leur véritable place dans un traité spécial, mais j'ai tenu à vous les lire pour donner à cette conférence sa portée scientifique en même temps que purement humaine.

* *

J'ai parlé des nourrices qui allaitent sur place, je n'ai rien dit encore de celles qui emportent à la campagne les nouveau-nés qui leur sont confiés. Pour ces pauvres petits, le danger commence dès qu'ils quittent les bras maternels. « Le départ chez la nourrice, a dit le docteur

Talbert, est la conscription des enfants : on ne sait s'ils reviendront ni comment ils reviendront. » Mais je n'irai pas jusqu'à vous attrister d'une statistique funèbre, que l'on relève tous les ans, quand on compare le nombre des enfants morts en nourrice avec celui des enfants qui, allaités par leurs mères, sont enlevés par des maladies propres à leur âge et à leur état. Cela, Mesdames, se chiffre par des millions en très peu d'années.

Notre gouvernement, qui, aujourd'hui plus que jamais, a besoin d'hommes pouvait-il rester indifférent à ce massacre presque systématique de tant d'innocents ? N'ayant pas en sa main de loi qui imposât à la mère l'allaitement de son enfant, et ne pouvant, faute de moyens radicaux, faire disparaître le mal jusque dans ses racines, il comprit pourtant qu'il devenait indispensable d'en enrayer la marche rapide et les progrès destructeurs.

En 1874, il nous avait donné la loi protégeant l'enfant à l'atelier, en 1877 il nous donna la loi Roussel qui institua un corps de médecins inspecteurs qui surveilleraient à Paris comme dans tous nos départe-

tements l'élevage des enfants par les nourrices ou le biberon. Inutile de dire ici que les hommes de l'art préposés à cette intéressante et délicate mission n'y faillirent pas, et on s'en aperçut bien vite à une diminution sensible de la mortalité infantile.

Malheureusement, si à Paris et dans les départements limitrophes ce service puissamment organisé fonctionne avec une ardeur, avec une vigilance, avec une ténacité qui sont journellement couronnées d'un plein succès, on ne peut affirmer qu'il soit d'une si réelle efficacité dans les lointaines régions où nous envoyons nos enfants. Là où le mal se multiplie, nos ressources bornées nous empêchent de multiplier le remède. Et voilà pourquoi, Mesdames, nous en appelons à vous, à vous les principales intéressées comme épouses et comme mères, pour nous aider dans cette tâche en gardant près de vous ces pauvres et chers petits êtres au lieu de les envoyer au loin courir des dangers aussi terribles qu'inconnus et des aventures comme celles que nous venons de signaler.

J'ai dit tout à l'heure, en passant, un mot du biberon, et il n'est pas dans le plan de cette conférence de m'y arrêter aujourd'hui. Après ce que je viens de dire des nourrices, voire des plus saines et des plus dévouées, vous ne vous attendez pas à ce que je fasse dans cette enceinte l'apologie d'un instrument dont nombre de mes confrères, et des plus compétents, ont déclaré l'usage immoral et meurtrier. Ne soyons pas si sévères pour cet auxiliaire *in extremis* de la maternité impuissante ou défaillante; mais si nous sommes forcés d'y avoir recours, prenons garde, avant de le présenter à l'enfant, de ne le remplir que d'un lait garanti pur et d'une provenance non suspecte. Et à ce propos laissez-moi vous engager à vous défier de ces noirs pessimistes qui s'en vont partout criant qu'à Paris le bon lait est introuvable. Sans me servir des preuves qui abondent autour de vous, ici même, et que vous avez sous les yeux, auxquelles vous pourrez recourir, si bon vous semble, dans quelques instants, il y a dans Paris, ailleurs même que dans cette enceinte, du lait que l'on peut sans crainte donner

à ses enfants, à cette condition, bien entendu, qu'on ne s'imagine jamais que cette boisson puisse remplacer le lait de la mère; que s'il vous faut pourtant recourir à cette pénible extrémité, je vous recommande en première ligne pour l'enfant qui vient de naître, le lait d'ânesse, qui est le bon vin des petits enfants, comme le bon vin est le lait des vieillards.

Ai-je besoin de vous dire, Mesdames, que dans l'espace relativement restreint de temps que je me suis fixé, je n'ai eu d'autre intention que d'appeler toute votre vigilance maternelle sur un abus que vous seules pouvez réprimer, sur un mal que seules vous pouvez efficacement combattre. Je n'ai traité à fond ni la partie technique des nourricés, ni celle plus pénible encore des biberons. De ce dernier instrument de *gavage*, si vous voulez me permettre l'expression, nous ne sommes pas, bien qu'en puissent prétendre certains fabricants, les premiers inventeurs. Dans des fouilles pratiquées récemment à Paris, dans le quartier des Gobelins, parmi des poteries et des armes romaines et gauloises, mon ami, M. Tou-

louze, un archéologue distingué, n'a pas été médiocrement surpris de découvrir des biberons. Ces petits vases de différentes formes, ou *Guttus*, destinés à remplacer le sein de la mère, se trouvaient dans des sarcophages de tout jeunes enfants de l'époque gallo-romaine qui compte cependant tant d'admirateurs.

O femmes romaines, ô mères gauloises, aïeules vénérées, pourquoi nous a-t-il fallu, du jour où la pioche heurta dans les entrailles de la terre pour le ramener à fleur de sol ce pitoyable engin d'allaitement par procuration, pourquoi nous a-t-il fallu douter de vous ?

Mais si l'exemple vient de haut et de loin, il est heureusement très rare ; toutefois, nous savons que l'antiquité, comme certaines personnes de tous les temps et même de notre époque qui ont leurs vices sévèrement et particulièrement qualifiés, nous savons, dis-je, que l'antiquité, elle aussi, avait ses nourrissons et ses biberons honteux.

Mesdames, laissez-moi finir par un trait que j'emprunte à nos annales. Il terminera, si vous le voulez bien, cette conférence

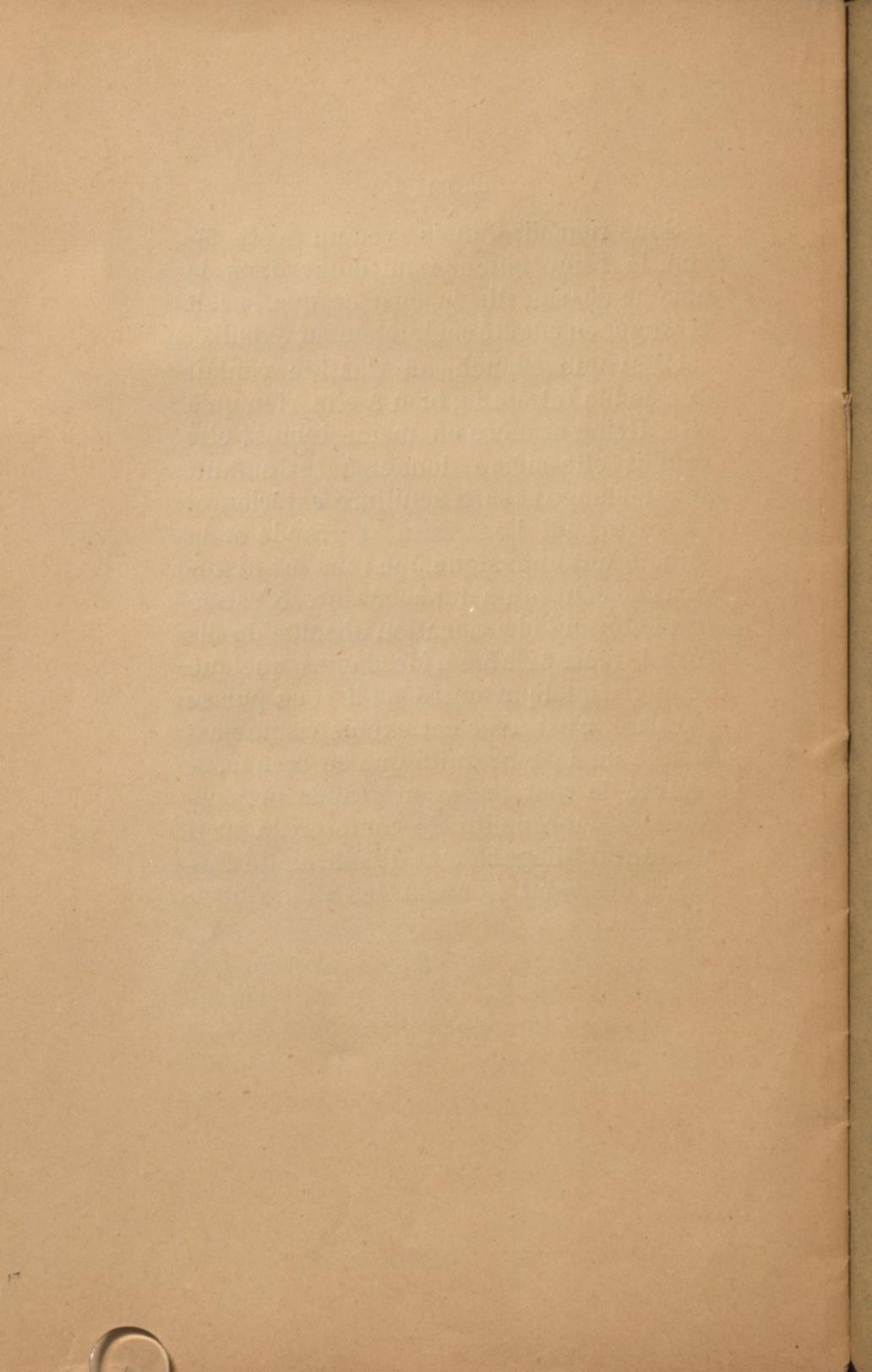
déjà si longue, mais où je n'aurai encore fait que toucher à certaines questions qui sont d'ailleurs développées dans un grand nombre de publications spéciales, et que vous devriez avoir toutes entre les mains. D'autres y reviendront à cette même place que j'occupe et vous convaincront peut-être, si ma faible éloquence n'a fait que vous ébranler. Mais voici mon histoire :

La reine Blanche de Castille, que l'histoire appelle préférablement la mère, vous entendez bien, Mesdames, la *mère* de saint Louis, apprit un jour que, pendant une courte absence qu'elle avait faite, une des dames de son entourage s'était permis de donner le sein à l'enfant royal.

C'était là, en somme, un acte tout naturel. Louis IX pouvait avoir soif, et dame, quand un enfant a soif, quand bien même il serait né sur les marches d'un trône, il faut qu'il boive, heureux de trouver sous ses lèvres une bonne et complaisante mamelle où ses cris viennent s'éteindre dans un ronronnement de satisfaction bien connu des jeunes femmes qui nourrissent.

Sans rien dire, mais avec un geste fâché, la reine enfonça un doigt dans la bouche de son fils jusqu'à ce que le lait étranger en eût été complètement expulsé.

C'est que Blanche de Castille voulait que ce fils fût à elle, bien à elle, rien qu'à elle. Reine et mère en même temps, elle voulait elle-même donner à cet enfant, sans mélange et sans souillure extérieure, les vertus qui l'ont faite si grande et la saine beauté physique que tous les historiens se sont plu à lui accorder. N'est-ce pas là aussi l'identification absolue du fils avec la mère? Eh bien, Mesdames, quelque étrange, quelque outré qu'il vous puisse paraître, c'est avec cet exclusivisme passionné de la maternité que ce monde, si pauvre de tout temps en grands personnages, s'enorgueillit de compter, là où il y a tant d'Eliogabale et d'Isabeau de Bavière, des saint Louis et des Blanche de Castille.



Paris. — Imp. de Dubuisson et Co, rue Coq-Héron, 5.
